

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

**CHAPITRE 17**

**MINISTERE  
DE LA COMMUNICATION**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>3</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>4</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	8
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 227: AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION</b>	<b>11</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	15
2.2.	<b>PROGRAMME 228: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION</b>	<b>19</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	22
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>26</b>
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	27
3.2.	LEÇONS APPRISSES	27
3.3.	PERSPECTIVES	27

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2017, qui marquent la cinquième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2017, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2017).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre. Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2017 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2017;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2017 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

RAS

### 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

#### ***Contribution du Ministère de la Communication dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Croissance et de l'Emploi (DSCE)***

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques déclinés en programmes. La mise en œuvre desdits programmes est destinée à concourir au développement des différents secteurs de son économie.

En ce qui concerne le sous-secteur « Communication », l'objectif primordial poursuivi est d'améliorer l'offre et l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques, tel que prescrit par le DSCE. Il vise de ce fait le renforcement qualitatif et quantitatif de la masse d'informations mises à la disposition des publics tant au plan national qu'international.

Dans cette mouvance, le Ministère de la Communication s'investit, en conformité avec ses missions organiques, à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- intensifier les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et les biens publics ;
- assurer une meilleure communication sur la lutte contre la corruption et la préservation de la fortune publique ;
- mieux informer le public sur l'exécution des projets structurants du programme des «Grandes Réalisations » et leurs débouchés ;
  
- sensibiliser et mobiliser les populations pour les grandes échéances électorales en perspective;
- promouvoir l'image de marque du Cameroun en direction des investisseurs étrangers et de la diaspora ;
- dynamiser la communication sur la mise en œuvre du DSCE et les résultats déjà engrangés par secteurs ;
- améliorer l'accès du citoyen à l'information à travers la diffusion de l'information sur les décisions et les actions des pouvoirs publics ;
- mettre en place une communication multiforme de proximité qui vise : à densifier les radios communautaires et à capitaliser les réseaux sociaux par la production et la diffusion des contenus ;
- élaborer/généraliser en collaboration avec le MINEPAT, la Gestion Axée sur les Résultats (Stratégie ministérielle et CDMT) ;
- promouvoir le vivre ensemble en vue de renforcer l'intégration nationale et assurer la

promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

**Rappel synthétique des performances réalisées**

Sur le bilan technique en 2017, le Ministère de la Communication a réalisé les actions suivantes :

- le suivi du processus de réhabilitation technique des organismes sous-tutelle technique (SOPECAM, CRTV, Imprimerie Nationale, CPE) ;
- le suivi du projet de la mise en œuvre de la TNT (Télévision numérique terrestre) ;
- la poursuite de l’attribution de l’aide publique à la communication privée ;
- la poursuite des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ;
- le renforcement des capacités éthiques et déontologiques des professionnels de la communication ;
- l’organisation des actions de promotion susceptibles de donner la possibilité aux médias étrangers d’apprécier les progrès effectués par le Cameroun, en vue de la promotion de son image ;
- l’organisation des campagnes de communication ministérielle et interministérielle ainsi que des actions de relation-presse dans le cadre de la Communication Gouvernementale ;
- la diffusion des informations sur les actes publics, notamment la couverture médiatique des évènements nationaux et internationaux, tels que : les différentes sorties du Chef de l’Etat à l’Etranger, la fête Nationale du 20 mai, la fête Nationale de la Jeunesse, les activités du Parlement, de la Cour Constitutionnelle ;
- la poursuite de la réhabilitation et de la numérisation des archives du MINCOM ;
- le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l’opinion publique ;
- la poursuite par la SOPECAM, de la numérisation des archives de *Cameroon Tribune* ;
- la sécurisation du système de fabrication de *Cameroon Tribune* ;

Concernant le bilan financier, l’enveloppe globale du budget de fonctionnement du MINCOM au titre de l’exercice 2017 s’élevait à la somme de **04 milliards 574 millions de FCFA**, répartie de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement.....	<b>3 milliards 174 millions FCFA</b> , comprenant :
Autres dépenses de personnel .....	129 000 000 FCFA
Salaires.....	1.377.000 FCFA
Eau, électricité et téléphone.....	202.000.000 FCFA
Formations, stages et organisation des séminaires .....	77 000 000 FCFA
Autres biens et services.....	1 389 000 000 FCFA
Budget d’investissement .....	<b>1 milliard 400 millions FCFA</b>

Les dépenses de personnel, eau, électricité et téléphone, sont gérées par le Ministère des Finances. Les budgets des Services déconcentrés font l’objet d’une délégation automatique effectuée également par le MINFI, et dont les informations sur la gestion y relative, parviennent au MINCOM en fin d’exercice budgétaire.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les décrets N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication, confèrent à ce département ministériel, la charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de communication.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect de la déontologie dans le secteur de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect du pluralisme médiatique ;
- de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias, en liaison avec les administrations concernées ;
- de la promotion de l'image du Cameroun à travers les médias, divers supports et canaux de communication ;
- du suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ;
- du suivi des activités des médias privés ;
- du suivi des questions relatives à la publicité ;
- du suivi des activités des agences privées exerçant dans le secteur de la publicité ;
- du suivi des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication ;
- du suivi de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés, en liaison avec les administrations et les organismes concernés.

Il apporte son assistance aux autres départements ministériels dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication. Il apporte également son concours au Ministre des Relations Extérieures dans son activité d'information des Missions diplomatiques camerounaises, des Gouvernements étrangers et des Organisations Internationales sur le Cameroun. Il exerce la tutelle technique sur l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et les organismes publics de presse, d'édition et de publicité, notamment :

- la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) ;
- l'office de Radio-Télévision du Cameroun (CRTV) ;
- l'Imprimerie Nationale ;
- Cameroon Publi-Expansion (CPE).

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les deux programmes du Ministère de la Communication ont été mis en œuvre dans un contexte marqué sur le plan général, par des attaques dirigées contre l'image du Cameroun à l'extérieur d'une part, la guerre contre la secte terroriste BOKO HARAM, et les troubles occasionnés par les sécessionnistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la gestion des flux des réfugiés dans les zones frontalières des Régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord, le renforcement des dispositifs de sécurité sur l'ensemble du territoire national, la poursuite de la réalisation des projets structurants d'autre part.

Les atteintes à la crédibilité internationale de notre pays sont généralement la conséquence du manque d'informations sur la situation socio-politique, économique et culturelle du Cameroun. De manière plus particulière, la mise en œuvre des programmes a connu un certain nombre de difficultés en raison des dysfonctionnement du sous-secteur communication liés notamment à la crédibilité relative de la communication publique aux yeux d'une certaine opinion, l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture nationale en informations, la faible capacité de production de l'imprimerie, la difficulté d'exercice de la profession de publicité, la faible adaptation des technologies à la révolution numérique, la précarité économique du secteur de la presse privée, l'obsolescence du cadre de travail, et le manque de formation continue des ressources humaines.

Par ailleurs l'insuffisance des ressources accordées au MINCOM par rapport aux nombreux besoins de ses structures centrales, déconcentrées et extérieures a contribué à relativiser ses performances.

### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

RAS

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

RAS

# 2017

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 227

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Responsable du programme

NDZIE CHANTAL

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

- **Numéro et libellé du programme PROGRAMME 227 : « AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION »**
- **Responsable : Mme NDZIE BELLA Chantal, Inspecteur n°1**

OBJECTIF	Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	
Indicateur	Intitulé:	proportion de la population exposée aux médias de masse
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE Action 02: CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS Action 03: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Action 04: PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN	
DOTATIONS INITIALES	AE 624 845 000	CP 624 845 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZIE CHANTAL,	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le **Programme 227** du Ministère de la Communication a été élaboré dans un contexte caractérisé par : l'insuffisance de l'offre d'informations sur le Cameroun tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les difficultés d'accès aux sources d'informations, la crédibilité relative de la communication publique selon une certaine opinion, la persistance des zones d'ombre et de silence du signal CRTV, la précarité de la presse privée et de la perception négative de l'image du Cameroun à l'extérieur.

Pour remédier à cette situation, le Ministère de la Communication a axé ses actions sur :

- la dynamisation de la communication publique et privée ;
- la contribution au développement des médias privés ;
- le développement des infrastructures modernes de l'information et de la communication ;
- la promotion de l'image du Cameroun ;
- la mise en place d'une communication multiforme de proximité.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

#### A. Explication de la performance globale du programme

La politique gouvernementale en matière de communication axe sa stratégie sur l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques. Un regard synoptique sur le paysage communicationnel permet de déceler des dysfonctionnements liés à :

- l'inefficience du cadre juridique ;
- la crédibilité relative de la communication publique ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative de la couverture nationale de l'information ;
- la faible capacité de production de l'imprimerie ;
- la difficulté d'exercice de la profession de publicité ;
- l'insuffisance des rendements des ressources humaines ;
- la faible adaptation des technologies à la révolution numérique ;
- la faible capacité de régulation du Ministère de la Communication.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	68,12%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90,82%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 509 270 580	CP 509 270 580
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 115 574 420	Ecart CP 115 574 420
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 462 590 580	CP 462 590 580
TAUX DE CONSOMMATION	90,83 %	90,83 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'exécution satisfaisante de ce programme s'explique par l'accroissement de l'offre en informations dans le cadre de la communication gouvernementale, un soutien plus accru aux entreprises privées de communication, avec l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'aide publique à la communication privée, et enfin l'élaboration et l'acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers tels que les investisseurs, et la diaspora.	

PERSPECTIVES  
2018

En perspective, le Ministère de la Communication et ses organismes sous-tutelle, envisagent de mettre en œuvre les actions suivantes :

- la viabilisation des entreprises publiques et parapubliques sous-tutelle ;
- la poursuite de réhabilitation technique de la CRTV ;
- La mise en place effective d'un compte d'affectation spécial pour le développement des médias conformément aux recommandations des Etats Généraux de la communication ;
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des états généraux de la communication
- la finalisation de la phase pilote et lancement de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) en gestion opérationnelle ;
- l'intensification de la communication gouvernementale et institutionnelle ;
- la relance de la Commission des Actions Médiatiques Gouvernementales ;
- l'actualisation du cahier de charges des Centres de Communication à l'étranger ;
- l'appui matériel, financier et technique aux radios communautaires ;
- La mise en place du Conseil National de la Publicité et des autres structures prévues par la loi du 29 décembre 2006 sur la Publicité ;
- La poursuite du processus de délivrance des licences d'exploitation aux entreprises de communication audiovisuelle ;
- La poursuite par la SOPECAM de la numérisation des archives de Cameroon Tribune ;
- Le suivi des activités de la Commission de délivrance de la carte de presse ;
- La poursuite de l'extension territoriale du dispositif de production graphique de la SOPECAM vers les zones difficilement couvertes par la distribution des journaux et autres supports de communication graphique ;
- L'actualisation des cahiers de charges des Centres de Communication à l'étranger, en vue de la promotion de l'image du Cameroun ;
- La dynamisation de la communication gouvernementale et institutionnelle ;
- L'organisation des visites de presse susceptibles de donner la possibilité aux médias étrangers d'apprécier les progrès effectués par le Cameroun, en vue de la promotion de son image.

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

RAS

### Action 01 DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVÉE

Le taux de réalisation technique de cette action (77.7%) se justifie par la production d'un magazine sur les activités gouvernementales, l'organisation des points et conférences de presse. la couverture médiatique des visites officielles des Chefs d'Etats à l'Etrangers, la couverture de l'actualité nationale et internationale.

OBJECTIF	Faciliter l'accès aux sources officielles en renforçant la fréquence de la communication publique et en diversifiant les canaux de transmission de l'information afin de bien faire connaître l'action du gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de réalisation des activités de communication prévues dans la période déterminée; Taux de diffusion arrêté au cours de la période identifiée					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  77,7%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	54,39%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	261 545 000	261 545 000	209 285 698	209 285 698	162 605 698	162 605 698	77,7 %	77,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 ci-dessus a été exécutée dans un environnement communicationnel peu favorable marqué par la crédibilité relative accordée à l'information officielle et institutionnelle par certains médias privés et autres leaders d'opinion, les difficultés d'accès aux sources d'information officielle et de l'exercice des métiers de la communication, et la précarité économique des entreprises privées de communication.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des conférences et points de presse ministériels et interministériels ;</li> <li>- campagnes de communication ministérielles et interministérielles ;</li> <li>- coopération avec l'UNICEF ;</li> <li>- redynamisation des centres de communication à l'étranger.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (77.7%) se justifie par la production d'un magazine sur les activités gouvernementales, l'organisation des points et conférences de presse. la couverture médiatique des visites officielles des Chefs d'Etats à l'Etrangers, la couverture de l'actualité nationale et internationale.							
Perspectives 2018	Poursuivre la mise en œuvre de la même action en privilégiant l'exécution des activités qui n'ont pas été réalisées ou qui l'ont été partiellement.							

## Action 02 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS

La contribution des pouvoirs publics au développement des médias privés se résume pour l'essentiel à l'attribution effective de l'aide publique à la communication privée et à l'application du cadre juridique et réglementaire. L'enveloppe budgétaire allouée à l'aide publique a connu, au cours des deux dernières années, une augmentation substantielle ayant favorisée l'accroissement du nombre de bénéficiaires et par ricochet la viabilisation de plusieurs médias privés.

OBJECTIF	Améliorer l'offre de l'information par les entreprises de communication à capitaux privés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises de communication effectivement fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		400.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		300					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	291 900 000	291 900 000	236 405 000	236 405 000	236 405 000	236 405 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action N°02 s'inscrit dans un contexte de précarité du secteur de la communication privée, caractérisé par l'inexistence de véritables entreprises de presse, et la violation récurrente des règles d'éthique et de déontologie par les médias privés, eux-mêmes en butte aux problèmes liés à l'accès aux sources officielles d'informations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroi de l'aide publique aux entreprises privées de communication ;</li> <li>- renforcement des capacités des médias privés et des acteurs du secteur de la publicité ;</li> <li>- viabilisation des entreprises privées de communication.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La contribution des pouvoirs publics au développement des médias privés se résume pour l'essentiel à l'attribution effective de l'aide publique à la communication privée et à l'application du cadre juridique et réglementaire. L'enveloppe budgétaire allouée à l'aide publique a connu, au cours des deux dernières années, une augmentation substantielle ayant favorisée l'accroissement du nombre de bénéficiaires et par ricochet la viabilisation de plusieurs médias privés.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réformer le statut du journaliste et des auxiliaires de la profession de journaliste, avec un accent particulier sur les critères d'identification du journaliste, ses conditions de travail et de rémunération, les clauses de cession ou encore le droit du journaliste à la prévoyance et à la sécurité sociales ;</li> <li>- mettre sur pied un système d'autorégulation, sous le label d'un « Ordre Professionnel de la Presse Nationale », et de la Commission de la Carte de Presse et d'Identification des Auxiliaires de la Profession de Journaliste, aux côtés du Conseil National de la Communication (C.N.C.) ;</li> <li>- instituer un régime économique des activités de communication sociale comprenant les règles générales de soutien de l'État au secteur privé de la Communication ;</li> <li>- inscrire les agences de presse dans le socle normatif et institutionnel des activités de communication sociale.</li> </ul>							

## Action 03 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le taux de réalisation satisfaisant de cette action s'explique par le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique, la poursuite de la mise en place de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) avec l'acquisition de certains équipements techniques spécifiques.

OBJECTIF	Construire 20 centres de rediffusion, mettre en place une Agence Virtuelle d'Information (AVI), assurer progressivement la migration vers la télévision numérique terrestre (TNT)							
Indicateur	Intitulé:	07 Centres de rediffusion fonctionnels, 01 Agence Virtuelle d'Information (AVI) (à l'état expérimental), 02 centres de diffusion de la TNT fonctionnels (Douala et Yaoundé)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	6.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	8.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	2							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	47 500 000	47 500 000	48 879 894	48 879 894	48 879 894	48 879 894	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action N° 03 a été exécutée dans un cadre caractérisé par le faible taux de couverture communicationnelle du territoire national aussi bien par les médias publics que privés dû notamment à l'obsolescence des équipements techniques de production, de diffusion et des dispositifs de fourniture d'énergie, la détérioration des ouvrages de génie civil.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique ;</li> <li>- Poursuite de la mise en place de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) ;</li> <li>- poursuite du projet de la mise en œuvre de la Télévision numérique terrestre (TNT) ;</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation satisfaisant de cette action s'explique par le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique, la poursuite de la mise en place de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) avec l'acquisition de certains équipements techniques spécifiques.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- définir le régime juridique des activités de communication audiovisuelle en activités de radiodiffusion sonore et de radiodiffusion télévisuelle ;</li> <li>- instituer un monopole public sur les activités de diffusion des signaux de communication audiovisuelle ;</li> <li>- formaliser le régime juridique de la non-affectation des fréquences aux sociétés de programmes audiovisuels ;</li> <li>- mettre en place l'Agence Virtuelle d'Informations (AVI) ;</li> <li>- engager l'extension territoriale de l'infrastructure de la chaîne graphique de SOPECAM ;</li> <li>- acquérir les équipements techniques pour l'Observatoire des Médias du MINCOM ;</li> </ul>							

## Action 04 PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

En l'absence d'un plan de communication adapté vers l'extérieur, cet objectif n'a pas été atteint. En revanche, les fonds alloués à la réalisation de l'action ciblaient la production des supports communicationnels (magazines, casquettes, flyers, porte-clés, etc.) adossés aux grands événements sportifs de cette période (CAN Masculine) prévue dans cette action. Il n'en demeure pas moins que ce plan de communication demeure prioritaire.

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre un plan adapté de Communication vers l'extérieur pour l'amélioration de l'image du Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Disponibilité et mise en œuvre du plan de communication				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 900 000	23 900 000	14 699 988	14 699 988	14 699 988	14 699 988	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action N° 04 se situe dans un contexte marqué par l'absence d'une stratégie de communication harmonisée pour la promotion de l'image du Cameroun, et des attaques médiatiques dirigées, contre les Institutions républicaines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Elaboration et acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers notamment les investisseurs, et la diaspora							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	En l'absence d'un plan de communication adapté vers l'extérieur, cet objectif n'a pas été atteint. En revanche, les fonds alloués à la réalisation de l'action ciblaient la production des supports communicationnels (magazines, casquettes, flyers, porte-clés, etc.) adossés aux grands événements sportifs de cette période (CAN Masculine) prévue dans cette action. Il n'en demeure pas moins que ce plan de communication demeure prioritaire.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les supports et outils de communication produits dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour la promotion de l'image du Cameroun à l'extérieur ;</li> <li>- actualiser le cahier de charges des Centres de Communication établis au sein des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ;</li> <li>- créer de nouveaux Centres de Communication auprès des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ;</li> <li>- relancer la Commission Mixte MINREX/MINCOM pour la dynamisation de la communication extérieure du Cameroun.</li> </ul>							

# 2017

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 228

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR  
COMMUNICATION

Responsable du programme

AHMADOU

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

- **Numéro et libellé du programme**

**PROGRAMME 228 : « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION »**

- **Responsable** : M. AHMADOU BELLO, Directeur des Affaires Générales

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	55.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	98.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION</p> <p>Action 02: EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES</p> <p>Action 03: COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES</p> <p>Action 05: GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 949 155 000	CP 3 949 155 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHMADOU,	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 228 a été mis en œuvre dans un cadre contextuel marqué par la nécessité de déployer les activités du Ministère de la Communication sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une administration de la communication à la fois efficace et efficiente. Au-delà de l'implantation structurelle, l'administration de la communication commande du point de vue fonctionnel un pilotage judicieux et une coordination permanente qui, malheureusement, présente quelques dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif global de ce programme était d'assurer le pilotage de la politique du sous-secteur et rendre performante l'administration de la communication. Les objectifs spécifiques poursuivis à cet effet étaient de :

- veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions ;
- Améliorer le fonctionnement et la performance des services et des organismes sous tutelle en cohérence avec les objectifs globaux du MINCOM ;

- Disposer de ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter le Ministère de la Communication d'un système d'information répondant aux exigences de la modernisation ;
- Doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et équipements adéquats.

La mise en œuvre de ce programme, dont la performance se situe à 83,3%, est globalement satisfaisante en raison de l'amélioration considérable du cadre de travail, de la redynamisation de l'Inspection Générale et du renforcement des capacités de certains personnels sur des thématiques pertinentes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	83,3%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85,01%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 278 815 128	CP 3 278 815 128
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 670 339 872	Ecart CP 670 339 872
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 730 712 329	CP 2 787 181 949
TAUX DE CONSOMMATION	83,23 %	85,01 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Ce programme a été exécuté dans un contexte général caractérisé par l'étroitesse des moyens alloués aux activités transversales de communication qui, pour la plus part, sont financées par des crédits de fonctionnement.</p> <p>Ainsi des difficultés d'évaluation des performances des services centraux et extérieurs et des organismes sous-tutelle demeurent en raison de l'absence d'un manuel de procédures administratives et de l'insuffisance des ressources financières et des moyens logistiques. Tout comme persiste la menace de perte de la mémoire collective du fait de l'absence d'un système d'archivage moderne, le non appropriation scientifique des données relevant du sous-secteur Communication due à l'absence d'un annuaire statistique. Ainsi peuvent globalement se résumer les diverses entraves rencontrées au cours de la mise en œuvre de ce programme.</p> <p>Les budgets réservés aux structures centrales, déconcentrées et extérieures restent très modiques et ne permettent pas l'optimalisation de leurs attributions.</p>	
PERSPECTIVES 2018	Préparer le plaidoyer à l'adresse de la très Haute Hiérarchie pour la prise en compte du caractère transversal de la Communication aux fins de susciter le relèvement des allocations budgétaires réservées au Ministère de la Communication.	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

RAS

### Action 01 SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

Le taux de réalisation technique de cette action (100%) s'explique par la régularité des concertations stratégiques et l'application des mesures correctives visant à aplanir les dysfonctionnements constatés. Toutefois il convient de relever l'inopérationalité de certaines structures (notamment certaines Délégations départementales) et l'inefficacité des Centres de communication à l'étranger qui jusque-là, n'atteignent pas les objectifs escomptés faute de ressources.

OBJECTIF	Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits et validés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	482 280 000	482 280 000	401 855 026	401 855 026	341 855 026	341 855 026	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de cette action a été sous-tendue par la nécessité d'assurer un pilotage judicieux et une coordination efficace des services centraux, déconcentrés, et extérieurs du Ministère dans la quête permanente d'une Administration performante.</p> <p>Les attaques permanentes orchestrées par les médias internationaux visant à ternir l'image du Cameroun sont également prises en compte dans la mise en œuvre de cette action, tout comme la promotion des atouts du Cameroun en vue d'attirer les investisseurs.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille de route, plans d'actions mises en œuvre et production des rapports d'activités ;</li> <li>- Organisation des réunions de coordination et production des comptes rendus ;</li> <li>- Elaboration et production des rapports de suivi.</li> <li>- Suivi du traitement des informations concernant le Cameroun dans les médias internationaux en vue de préserver son image de marque.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le taux de réalisation technique de cette action (100%) s'explique par la régularité des concertations stratégiques et l'application des mesures correctives visant à aplanir les dysfonctionnements constatés. Toutefois il convient de relever l'inopérationalité de certaines structures (notamment certaines Délégations départementales) et l'inefficacité des Centres de communication à l'étranger qui jusque-là, n'atteignent pas les objectifs escomptés faute de ressources.</p>							
Perspectives 2018	Préparer le plaidoyer pour le relèvement substantiel des budgets réservés aux structures pour leur permettre d'optimiser leurs actions.							

## Action 02 EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES

L'objectif assigné à cette action a été atteint.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services et des organismes sous tutelle en cohérence avec les objectifs globaux du MINCOM							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports de mission au MINCOM Nombre de visites d'inspection dans les organismes sous tutelle et les services extérieurs du MINCOM					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	89 500 000	89 500 000	59 124 981	59 124 981	59 124 981	59 124 981	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de l'action ci-dessus intervient dans un environnement qui intègre progressivement la gestion axée sur les résultats d'une part et ou les personnels éprouvent des difficultés à s'adapter à la culture de l'inspection et l'évaluation des performances. Cette situation est liée à l'absence d'un cadre de référence méthodologique appropriée, et à l'insuffisance de ressources humaines, financières et logistiques de l'Inspection Générale.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des performances des services centraux, déconcentrés et extérieurs</li> <li>- Contrôle des performances des services centraux, déconcentrés, extérieurs et les organismes sous tutelle</li> <li>- Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- instituer des formations en matière de gestion axée sur les résultats ;</li> <li>- développer les outils de contrôle des performances et de suivi de la mise en œuvre des programmes ;</li> <li>- systématiser les missions d'inspection ;</li> <li>- accroître des ressources humaines au sein de l'Inspection Générale ;</li> <li>- finaliser l'informatisation du suivi des dossiers.</li> </ul>							

## Action 03 COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Le taux de réalisation technique de cette action (92,2%) s'explique par l'attention particulière accordée à la coordination des services aux niveaux central et déconcentré, à l'aménagement des cadres de travail, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs.

OBJECTIF	Disposer de ressources humaines en qualité et en quantité suffisante et doter le Ministère de la Communication d'un système d'information répondant aux exigences de la modernisation							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique et niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  92,2%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		45.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		70.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		83%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 696 325 000	1 696 325 000	1 658 493 508	1 658 493 508	1 241 491 072	1 237 960 693	74,85 %	74,64 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée à la suite du déploiement des personnels de rang de sous-directeurs, et chefs de service, nommés dans les services centraux et déconcentrés. Lesquels services présentent quelques dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- coordination de la communication dans les cinquante-deux départements, les dix Régions et les cinq centres extérieurs de communication (Paris, Londres, Bruxelles, Washington et Riyad) ;</li> <li>- communication sur les actes et les actions du gouvernement ;</li> <li>- promotion de l'image de marque du Cameroun ;</li> <li>- développement des ressources humaines du MINCOM ;</li> <li>- Production des documents de planification (PAP) et de suivi de la réalisation des projets inscrits au BIP ;</li> <li>- Production des documents de programmation, budgétisation, d'exécution et de suivi du Budget ;</li> <li>- production des documents de programmation, budgétisation, d'exécution et de suivi du budget ;</li> <li>- organisation des formations et recyclage des personnels du MINCOM ;</li> <li>- Fonctionnement de la Commission des Actions Médiaiques ;</li> <li>- Inventaire, révision, élaboration, mise en œuvre et suivi des accords de coopération en matière de communication ;</li> <li>- Mise en œuvre de l'ingénierie de la Communication.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (92,2%) s'explique par l'attention particulière accordée à la coordination des services aux niveaux central et déconcentré, à l'aménagement des cadres de travail, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'équipement et améliorer d'avantage le cadre de travail ;</li> <li>- Poursuivre la réhabilitation le parc informatique du MINCOM ;</li> <li>- informatiser le suivi des dossiers ;</li> <li>- créer une banque de données sur le secteur de la communication ;</li> <li>- l'Organisation des formations et recyclages des personnels du MINCOM</li> <li>- accroître pour 2018 la dotation budgétaire des Délégations départementales et Régionales.</li> <li>- organiser de façon régulière, les conférences des services centraux, déconcentrés et extérieurs du MINCOM.</li> </ul>							

## Action 05 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE

Les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées de manière très satisfaisante dans l'ensemble, nonobstant quelques entraves liées à la lourdeur des procédures de passation des marchés, dont la responsabilité n'est pas imputable au MINCOM.

OBJECTIF	Doter les différentes structures du MINCOM d'infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'infrastructures des construits, réhabilités et équipés et de bureaux des Services centraux et déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  93,87%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	75.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	84,4%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 681 050 000	1 681 050 000	1 159 341 613	1 159 341 613	1 088 241 250	1 088 241 250	93,86 %	93,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action a été confrontée à la prise en compte des contraintes budgétaires inhérentes à l'insuffisance du budget de fonctionnement, hors salaires, la vétusté et l'exiguïté des infrastructures, et l'insuffisance des équipements logistiques et des fournitures de bureau.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des dépenses communes ;</li> <li>- tenue des sessions de la Commission de Passation des Marchés Publics du MINCOM ;</li> <li>- équipement et aménagement de certains bureaux du MINCOM.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées de manière très satisfaisante dans l'ensemble, nonobstant quelques entraves liées à la lourdeur des procédures de passation des marchés, dont la responsabilité n'est pas imputable au MINCOM.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer les capacités des personnels du MINCOM ;</li> <li>- poursuivre l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINCOM ;</li> </ul>							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2017 du Ministère de la Communication permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère, de tirer des enseignements de la mise en œuvre des programmes, au regard du contexte et des difficultés rencontrées, enfin d'entrevoir des perspectives à court et à moyen termes, pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que celles de chacun des programmes.

### **3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**

Au regard des performances améliorées qu'a enregistrées l'Administration de la Communication au plan national et hors de nos frontières, la mise en œuvre de programme du département de la Communication a globalement atteint les objectifs assignés auxdits programmes en 2017, en dépit de certains écueils mentionnés en supra.

### **3.2. LEÇONS APPRISSES**

Au regard du contexte et des difficultés rencontrées, l'on peut tirer en général les enseignements suivants :

- Il se dégage un besoin d'harmonisation de certains éléments de programme, le budget programme étant une construction permanente, des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs dans le cadre de la revue annuelle des programmes, afin de mieux renseigner sur les performances réalisées ;
- Il apparaît indispensable de renforcer les capacités du personnel en matière de préparation, d'élaboration, du suivi, d'évaluation des projets et programmes et de formulation des indicateurs de programme ;
- La nécessité d'étoffer le service des marchés en personnels et en formations, de manière à lui permettre de disposer d'une expertise et des compétences appropriées, en raison des mutations opérées dans l'environnement institutionnel des marchés publics ;
- La nécessité d'instituer et d'intensifier des formations sur la gestion axée sur les résultats.

### **3.3. PERSPECTIVES 2018**

Pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que chacun des programmes, les mesures suivantes devraient être prises en perspective :

- le cadre de pilotage de la performance de chaque programme, doit être complété par la désignation des responsables d'action et d'activités ;
- la restructuration en profondeur de chaque programme pour corriger les incohérences

dans la formulation des libellés, des objectifs, et des indicateurs de programme et de certaines actions ;

- le renforcement des capacités des personnels en matière de préparation, d'élaboration, du suivi-évaluation des projets et programmes, ainsi qu'en expertise dans la maturation des projets d'investissement ;
- la mise en place d'un système de gestion d'informations statistique.